

Montréal, le 20 décembre 2024

Par courriel

Aux représentants du groupe Prével

Objet : Consultation publique sur le site de l'ancien couvent des Franciscains

Madame,
Monsieur,

À la suite de la séance de questions et réponses tenue le 10 décembre 2024, les membres de la commission chargée de la consultation publique sur le site de l'ancien couvent des Franciscains aimeraient obtenir des précisions supplémentaires sur certains aspects du projet. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

- 1) Dans les échanges avec la commission, vous avez indiqué qu'Entremise est ouvert à l'usage résidentiel dans le couvent. Pouvez-vous donner plus d'indications?
- 2) Pour la portion du couvent, vous avez indiqué être en discussion avec un partenaire (Entremise). La commission aimerait avoir des précisions sur le rôle d'Entremise dans la requalification du couvent. Quels sont les outils dont il dispose? Les discussions prévoient-elles un délai de réalisation? Aussi, pour l'information du public, elle aimerait également avoir des précisions sur l'expertise d'Entremise et une idée de ses objectifs pour ce site.
- 3) Vous avez affirmé que la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est votre partenaire. Quelle est la nature de la relation que vous entretenez avec la Fondation? Sur quel volet du projet vos discussions portent-elles?
- 4) À maintes reprises, la Ville de Montréal a fait part des difficultés qu'elle éprouve à développer du logement social sur les terrains ou lots cédés. Compte tenu du besoin en logement abordable et social identifié lors de votre démarche participative dans la communauté en septembre 2023, l'option de donner un coup de pouce afin que les logements prévus soient effectivement construits est-elle envisageable?
- 5) Lors de votre présentation, vous avez indiqué que la portion privée du projet ne comportait pas de commerces. Compte tenu des 750 logements projetés et considérant l'afflux de population ainsi que les besoins en services de proximité

identifiés dans votre démarche auprès de la communauté, pourquoi avez-vous exclu cette option?

- 6) En complément d'une réponse de l'arrondissement, vous avez indiqué qu'il y aura un ajout au niveau des bâtiments de la capacité drainante du site et des bassins à l'intérieur des bâtiments. Pouvez-vous nous en dire davantage? Quelle est la capacité des infrastructures que vous projetez?
- 7) Répondant à un citoyen, le responsable de l'arrondissement a indiqué qu'une cellule facilitatrice a été mise sur pied pour ce projet. Quelle a été votre expérience dans ce processus?
- 8) À la question d'un commissaire concernant l'emprise au sol du projet en mètre, maintenant et à la fin, vous avez indiqué n'avoir pas les chiffres en tête et promis de revenir avec les clarifications. La commission aimerait les avoir.

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur le site Internet de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses au plus tard le 9 janvier 2025, afin de permettre aux citoyens et citoyennes d'en prendre connaissance avant la phase de l'audition des opinions.

Merci de votre précieuse collaboration,

Joseph Tchinda Kenfo
Secrétaire-analyste